



PROCÈS-VERBAL N°4

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du : 08/12/2021
à :

Présidence : Mr. BAYARRI

Présents : Mrs. BAYARRI, FOURNIER et DEMAY, DESHAYES, MAGNIER et
FREON

Assistent :

Excusés : Mrs BICHETTE

✓ Mot du président

Adoption du procès-verbal du 7 octobre 2021.

Réunion Ligue en visioconférence le 14 décembre à 9h30

Pas de retour des documents des terrains d'Angerville et de Pussay.

Pris note des derniers PV de la CFTIS et ceux de la CRTIS du 9 novembre 2021.

✓ Visites effectuées

- Les dernières visites (Maintenon le 6 décembre) ont été faites.

Considérant les relevés d'éclairage du terrain Le Guereau de Maintenon, la commission n'autorise pas la tenue de match en nocturne.

✓ **Visites à programmer**

Vernouillet 2 et 3	Installations
Gymnase Curie à Dreux	Installations et Eclairage
Gymnase Jean Moulin Châteaudun	Eclairage
Auneau	Installations et Eclairage et Gymnase
Gymnase Thiron Gardais	Installations et Eclairage
Brou	Installations
Cloyes 1 et 2	Installations
Droué	Eclairage
Tremblay Les Villages	Eclairage
Clévilliers	Installations et Eclairage
Gault Saint Denis	Installations
Morancez	Installations
Gué de Longroi	Installations
Saint Symphorien Le château	Installations et Eclairage
Orgères en Beauce	Installations
Anet	Installations

✓ **Divers**

- Validation de l'avis préalable installation de Thiron Gardais.
- Suite aux différents rapports reçus et à la visite de la CDTIS, il a été décidé de pas autoriser de match à 11 sur le terrain synthétique de Nogent le Rotrou Huwart 2 NNI 282800102 tant qu'il ne sera pas mis à disposition des locaux ou abris à proximité pour la sécurité des officiels et des joueurs.
Les vestiaires sont trop éloignés du terrain.

Mainvilliers : Rapports d'équipes et d'arbitres stipulant les vestiaires trop éloignés du terrain synthétique de la Bilterie et conditions de sécurité non respectée sur les matchs à 11 et en nocturne.
Le dossier est transféré en Ligue pour réponse.

Maintenon : Rapports d'équipes et d'arbitres stipulant les vestiaires trop éloignés du terrain synthétique le Guereau et conditions de sécurité non respectée sur les matchs à 11 et en nocturne.
Le dossier est transféré en Ligue pour réponse.

Fin de réunion 12h

Pour les prochaines visites, la CDTIS demande que les mairies soient informées qu'ils doivent venir lors des dates de contrôle avec les documents des installations (terrains-vestiaires) ainsi que les documents notifiant la hauteur des mats d'éclairage et la marque des projecteurs.

Président de la commission
Jean-Claude BAYARI